

Séance du **19 juin 2025**

Présidence : **M. Philippe Herminjard**, président

Demande de crédit d'ouvrage d'un total de CHF 1'165'000.— TTC pour la réfection des réseaux communaux des canalisations et des routes de l'avenue Ernest-Biéler (2025/P22)

Rapport lu par Mme Mélusine Perrier

LE CONSEIL COMMUNAL DE VEVEY

VU le préavis N° 22/2025, du 28 avril 2025, concernant la « Demande de crédit d'ouvrage d'un total de CHF 1'165'000.- TTC pour la réfection des réseaux communaux des canalisations et des routes de l'avenue Ernest-Biéler »,

VU le rapport de la commission chargée d'étudier cet objet, qui a été porté à l'ordre du jour,

d é c i d e

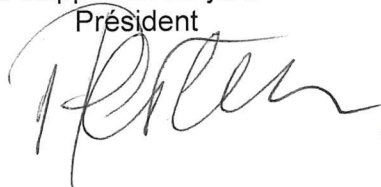
1. d'accorder à la Municipalité un crédit d'investissement de CHF 1'165'000.- TTC pour le projet de l'avenue Ernest-Biéler ;
2. de financer cette dépense par la trésorerie courante ou par un emprunt dans le cadre du plafond d'endettement fixé pour la législature 2021-2026, par prélèvement sur le compte « Dépenses d'investissement » ;
3. d'amortir ces dépenses selon les règles du MCH2 ;
4. de compenser les amortissements liés à la réfection des réseaux communaux des canalisations par des prélèvements sur le Fonds de réserve des égouts, compte de bilan N° 9280.11.

Ainsi délibéré en séance du **19 juin 2025**.

Adopté à l'unanimité.

Pour extrait conforme le 20 juin 2025.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL DE VEVEY
Philippe Herminjard
Président



Carole Dind
Secrétaire

